UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T Q.622

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION

PROCÉDURES LOGIQUES POUR LE SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 5 EN DÉPART

Recommandation UIT-T Q.622

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation Q.622 de l' UIT-T a été publiée dans le fascicule VI.6 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

PROCÉDURES LOGIQUES POUR LE SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 5 EN DÉPART

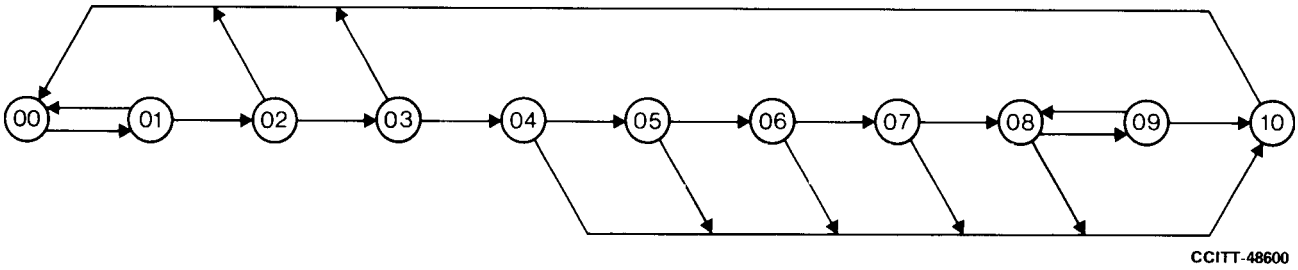

Numéro de l'état	*Description de l'état*	*Référence du feuillet*	*Temporisateurs*
00	Repos	1	
01	Attendre l'indicateur de la catégorie du demandeur (ICD)	1	
02	Attendre l'indicateur d'indicatif de pays (IP)	1	
03	Attendre le signal ST	1	t_1
04	Attendre le signal d'invitation à transmettre	1	t_2
05	Attendre le temps de libération t_3	2	t_3
06	Attendre le temps de libération t_4	2	t_4
07	Attendre la réponse	3	
08	Conversation	3	
09	Raccrochage	3	
10	Attendre le signal de libération de garde	3	t_2

FIGURE 1/Q.622

Diagramme synoptique d'états pour le système de signalisation nº 5 en départ

Temporisateurs de supervision pour le système de signalisation n° 5 en départ

t_1	= 4 à 6 s	Recommandation Q.152, § 3.2.1, b)
t_2	= 10 à 20 s	Recommandation Q.141, § 2.1.3.1, e), i)
t_3	= (100 ± 10) + (55 ± 5) ms	Recommandation Q.153, § 3.3.3
t_4	= 2 (55 ± 5) ms	Recommandation Q.153, § 3.3.3

Procédures non décrites

La procédure ci-après, qui n'intéresse pas directement l'interfonctionnement, n'est pas décrite dans les procédures logiques:

P_1 = Procédure pour non-réception de signal de libération de garde (voir la Recommandation Q.141, § 2.1.3.1 e), i)).

FIGURE 2/Q.622

Notes relatives au système de signalisation n° 5 en départ

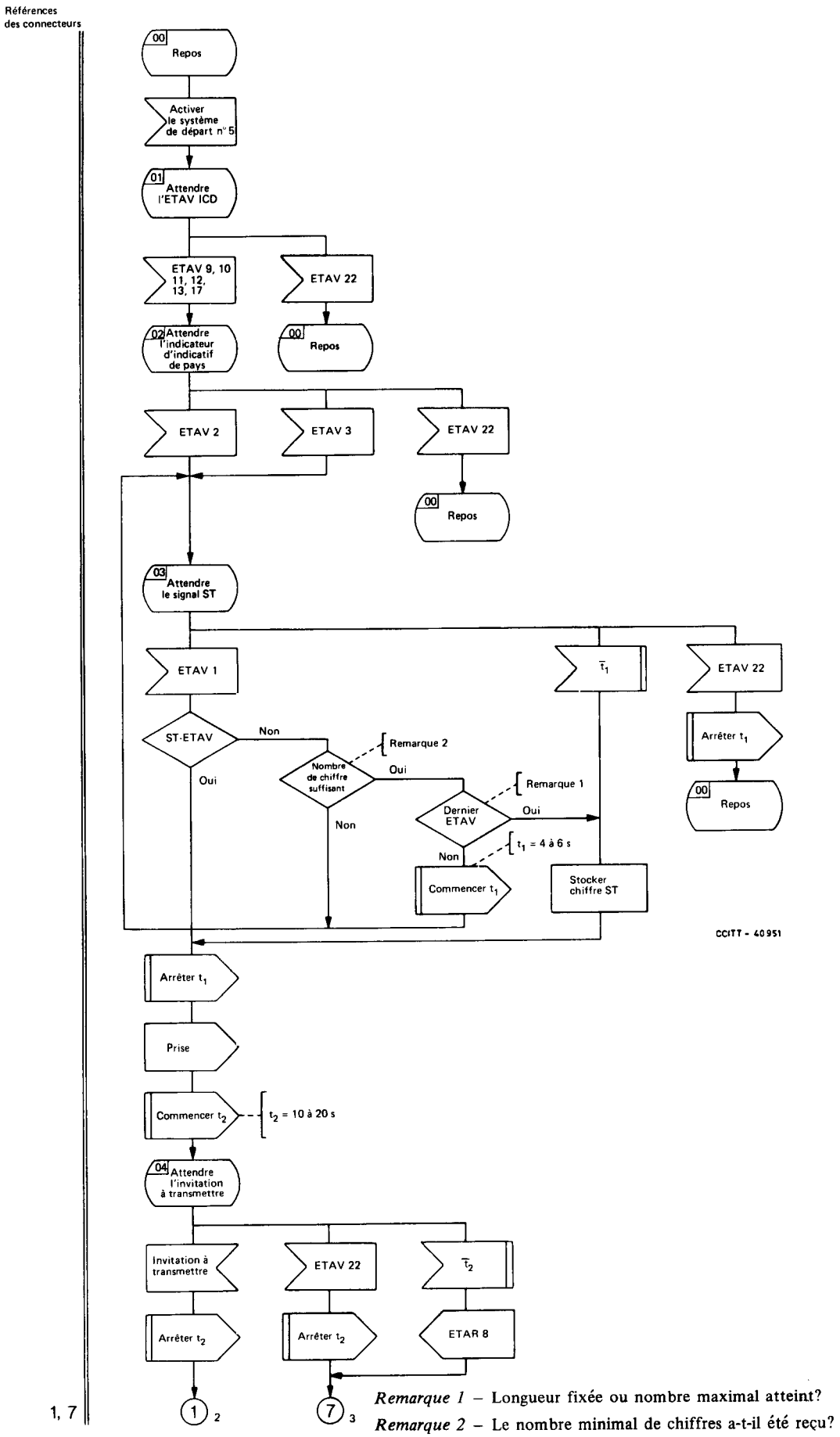

FIGURE 3/Q.622 (feuillet 1 sur 3)

Système de signalisation n° 5 en départ

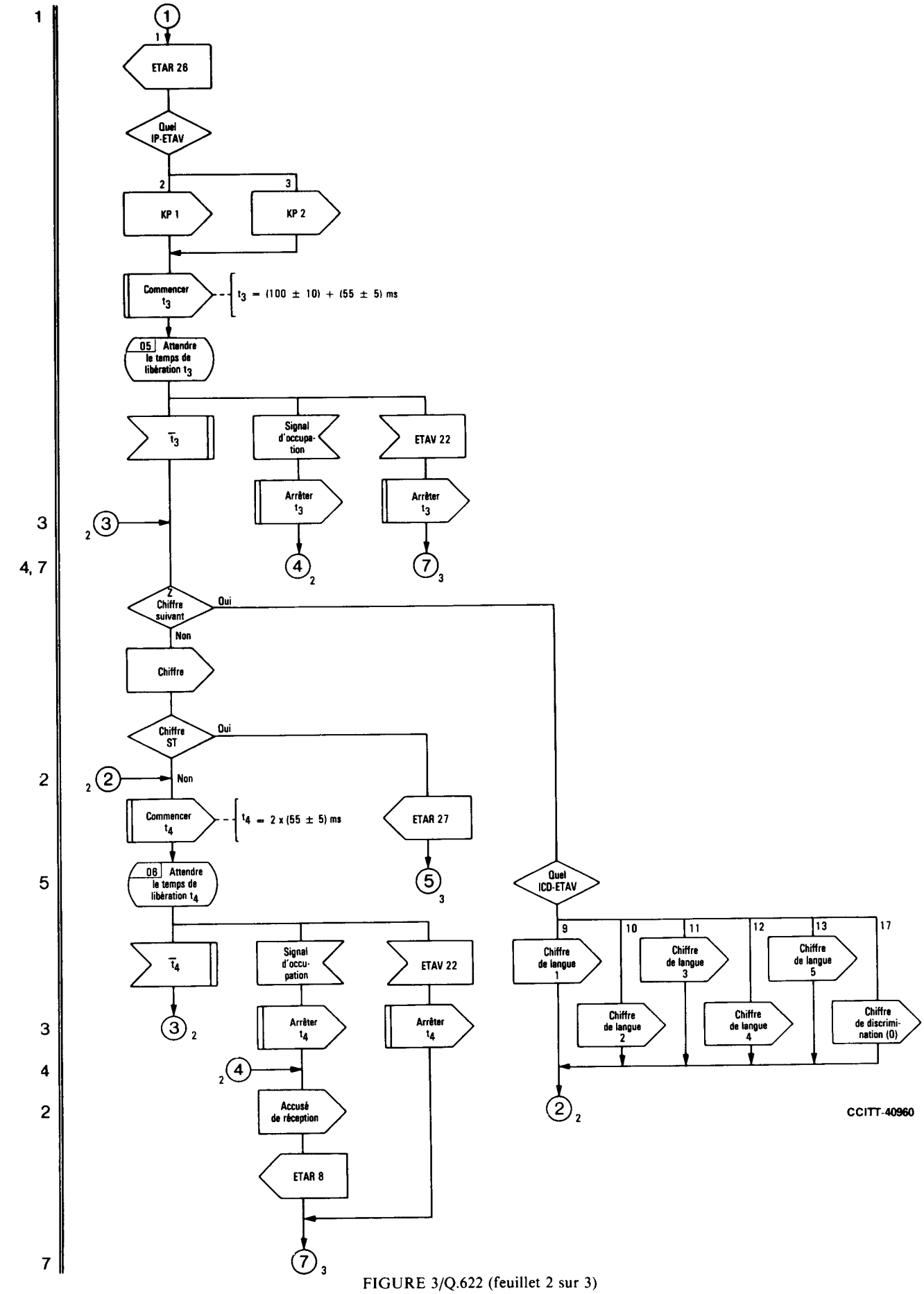

FIGURE 3/Q.622 (feuillet 2 sur 3)

Système de signalisation nº 5 en départ

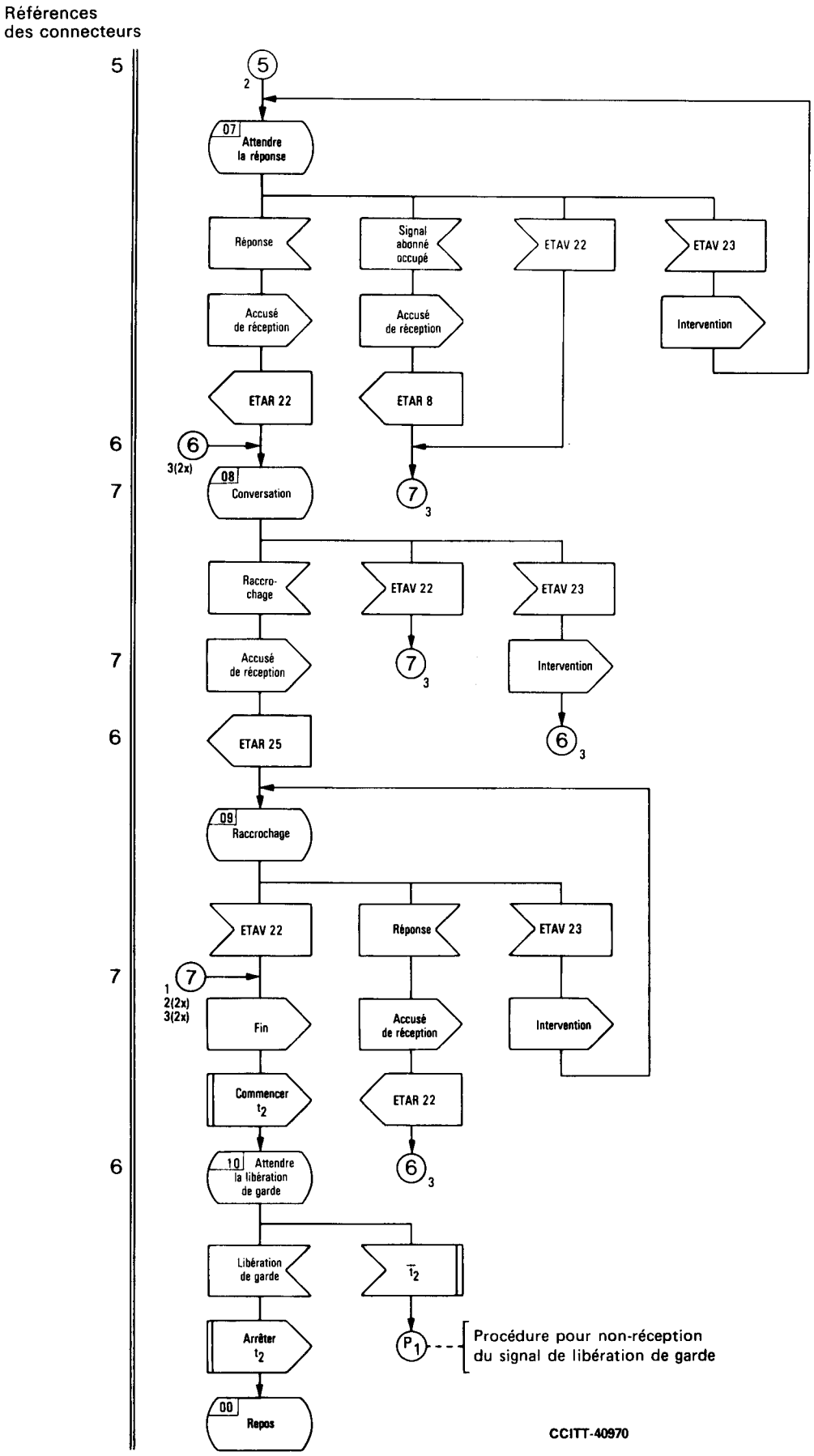

FIGURE 3/Q.622 (feuillet 3 sur 3)

Système de signalisation nº 5 en départ